



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006  
(modifié par le règlement (UE) 2020/878)

### Floxicon

#### ***RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise***

##### **1.1. Identificateur de produit**

<b>Nom du produit</b>	Floxicon
<b>Code du produit</b>	Aucun(e).
<b>L'identifiant unique de formulation (UFI)</b>	YQF0-A0RG-G00W-0S69

##### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

<b>Utilisation de la substance/du mélange</b>	Pas d'information disponible.
---	-------------------------------

##### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

<b>Identification de la société/entreprise</b>	CHEMIA BRUGG AG Aarauerstrasse 51 CH-5200 Brugg Telefon: +41 (0) 56 460 62 60 (08-17 Uhr) E-Mail: info@chemia.ch
	Ansprechpartner: Tobias Schild Telefon: +41 (0) 56 460 62 06 E-Mail: tobias.schild@chemia.ch www.chemia.ch

**1.4. Numéro d'appel d'urgence** 145 (Tox Info Suisse)

**Date de révision** 25.01.2023

**Version** 23.01

---

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

**Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008** La substance ou le mélange ne sont pas classés.

**Information complémentaire** Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

### **2.2. Éléments d'étiquetage**

**Mention d'avertissement** -

**Mentions de danger** Aucun(e).

**Conseils de prudence** P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102: Tenir hors de portée des enfants.  
P501: Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

**Informations supplémentaires** Aucun(e).

**Identificateur de produit** Non demandé.

**2.3. Autres dangers** Aucun(e) à notre connaissance.

---

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### **3.2. Mélanges**

<b>Composants</b>	<b>% en poids</b>	<b>Classification CLP</b>	<b>Identificateur de produit</b>
Aluminiumhydroxichlorid	30 - 50	-	No.-CAS: 12042-91-0 No.-Index: 234-933-1 No REACH: 01-2119533142-53-0001

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**Impuretés dangereuses** Aucun(e) à notre connaissance.

---

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### **4.1. Description des premiers secours**

**Inhalation** Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**Contact avec la peau** Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

<b>Contact avec les yeux</b>	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire. Protéger l'oeil intact. Consulter un ophtalmologiste.
<b>Ingestion</b>	Boire de l'eau par mesure de précaution. Appeler immédiatement un médecin.
<b>4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés</b>	Aucun(e) à notre connaissance.
<b>4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires</b>	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

---

## ***RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie***

### **5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction** Adapter les mesures d'extinction au feu environnant. Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

**Moyens d'extinction inappropriés** Jet d'eau à grand débit.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** En cas d'incendie, la formation de gaz et de vapeurs de combustion dangereux est possible. Hydrogen chloride

### **5.3. Conseils aux pompiers**

**Equipement spéciaux pour la protection des intervenants** Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection. Procédure standard pour feux d'origine chimique.

**Méthodes particulières d'intervention** Utiliser des agents extincteurs seuls ou en combinaison. Les tuyauteurs et le personnel de soutien doivent être équipés d'une protection respiratoire. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Empêche les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

---

## ***RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle***

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Pour les non-secouristes** Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

**Pour les secouristes** Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact

avec la peau et les yeux. Evacuer le personnel vers des endroits sûrs.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

**6.4. Référence à d'autres sections**

Voir rubriques 8 et 13.

---

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Porter un équipement de protection individuel. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans le conteneur d'origine. Pas de précautions spéciales. Classe de stockage 12.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

N'utiliser qu'en accord avec nos recommandations.

---

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

**Limite(s) d'exposition**

Aucune limite d'exposition professionnelle disponible.

**8.2. Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés**

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Veiller à une ventilation adéquate. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

**Protection individuelle**

*Protection respiratoire*

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

*Protection des mains*

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications du Règlement (CE) No. 2016/425 et au standard EN 374 qui en dérive. Gants en Nitrile. Épaisseur de couche minimale.  $\geq 0.38$  mm Temps de percée:  $\geq 480$  min. Gants en Butyl. Épaisseur de couche minimale.  $\geq 0.50$  mm Temps de percée:  $\geq 480$  min.

<i>Protection des yeux</i>	Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166.
<i>Protection de la peau et du corps</i>	Porter des vêtements de protection appropriés. Wear suitable protective clothing
<i>Risques thermiques</i>	Ne pas chauffer le produit.
<b>Contrôle d'exposition de l'environnement</b>	Pas de précautions spéciales.

---

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Incolore ou selon la teinture
<b>Odeur</b>	Inodore.
<b>Point de fusion/ point de congélation:</b>	Pas de données disponibles.
<b>Point d'ébullition ou point initial / intervalle d'ébullition:</b>	100°C
<b>Inflammabilité:</b>	Le produit n'est pas inflammable
<b>Limites inférieure et supérieure d'explosion:</b>	Pas de données disponibles
<b>Point d'éclair:</b>	>100°C
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Pas de données disponibles
<b>Température de décomposition:</b>	>100°C
<b>pH:</b>	3.6
<b>Viscosité cinématique:</b>	7,4 mm <sup>2</sup> /s
<b>Solubilité:</b>	miscible (Eau)
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):</b>	n'est pas applicable
<b>Pression de vapeur:</b>	2,3 kPa (20°C)
<b>Densité et/ou densité relative:</b>	1,35g/cm <sup>3</sup>
<b>Densité de vapeur relative:</b>	Pas de données disponibles
<b>Caractéristiques des particules:</b>	Non applicable.

### **9.2. Autres informations**

<b>Informations concernant les classes de danger physique</b>	Non-explosif
<b>Autres caractéristiques de sécurité</b>	Pas d'information disponible.

---

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

<b>10.1. Réactivité</b>	Pas de dangers particuliers à signaler.
<b>10.2. Stabilité chimique</b>	Le produit est chimiquement stable dans des conditions ambiantes normales (température ambiante).

<b>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas de dangers particuliers à signaler.
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	Non demandé.
<b>10.5. Matières incompatibles</b>	Aucun à notre connaissance.
<b>10.6. Produits de décomposition dangereux</b>	Hydrogen chloride

---

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### **11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

<b>Toxicité aiguë</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. <b>Aluminiumhydroxichlorid (CAS 12042-91-0)</b> Dermal LD50 Rat > 2000 mg/kg (NLM_CIP) Oral LD50 Rat = 9187 mg/kg (IUCLID)
<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	Non classé sur la base des informations disponibles.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Non classé sur la base des informations disponibles.
<b>Sensibilisation respiratoire/cutanée</b>	Non classé sur la base des informations disponibles.
<b>Cancérogénicité</b>	Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Non classé comme mutagène sur les cellules germinales (mutagène).
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Non classé comme toxique pour la reproduction.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Aucun effet négatif connu
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	Aucun effet négatif connu
<b>Danger par aspiration</b>	Non classé sur la base des informations disponibles.
<b>Expérience chez l'homme</b>	Donnée non disponible.

## 11.2. Informations sur les autres dangers

<b>Propriétés perturbant le système endocrinien</b>	La substance/le mélange ne contient aucun composant qui, selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la commission ou le règlement délégué (UE) 2018/605 de la commission en quantités de 0, Possède 1% ou plus de propriétés de perturbation endocrinienne.
<b>Autres données</b>	Donnée non disponible.

---

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

<b>12.1. Toxicité</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
<b>Aluminiumhydroxichlorid (CAS 12042-91-0)</b>	
Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data	LC50 96 h Brachydanio rerio 100 - 500 mg/L [static]
<b>12.2. Persistance et dégradabilité</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
<b>12.3. Potentiel de bioaccumulation</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
<b>12.4. Mobilité dans le sol</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
<b>12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	Cette substance/ce mélange ne contient aucun composant à des concentrations de 0,1% ou plus qui soit classé comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB).
<b>12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien</b>	La substance/le mélange ne contient aucun composant qui, selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la commission ou le règlement délégué (UE) 2018/605 de la commission en quantités de 0, Possède 1% ou plus de propriétés de perturbation endocrinienne.
<b>12.7. Autres effets néfastes</b>	Pas d'information disponible.

---

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

<b>Résidus de produit / produit non utilisé</b>	Les résidus de produits sont conformes à la réglementation sur l'évitement et le Élimination des déchets (ordonnance sur les déchets, VVEA, SR 814.600), l'ordonnance sur le mouvement des déchets (VeVA, RS 814.610) et l'ordonnance de l'UEVK sur les listes pour élimination avec les déchets (LVA, RS 814.610.1). produits chimiques dans conserver les contenants d'origine. Ne pas mélanger avec d'autres déchets.
<b>Emballages contaminés</b>	Éliminer comme le produit non utilisé.

---

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification</b>	Non applicable.
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>	Non applicable.
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	Non applicable.
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	Non applicable.
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	Non applicable.
<b>14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Non applicable.
<b>14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI</b>	Non applicable.
<b>Règlement type des ONU</b>	
<b>ADR/RID</b>	Non réglementé.
<b>IMDG</b>	Non réglementé.
<b>IATA</b>	Non réglementé.
<b>Autres Informations</b>	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

---

## **RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Informations réglementaires** CPID (CH): 876380-46  
Catégorie de risques pour l'eau WGK (D) = 1.  
Classe de stockage 12. (CH)  
VOC (CH) = 0%

#### **Aluminiumhydroxichlorid (CAS 12042-91-0)**

EU - Biocides (1062/2014) - Annex II Part 1 - Supported Substances 1022 Product type 2 (234-933-1)  
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances Present

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique** Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance/ce produit.

---

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

<b>Révision</b>	Première version.
<b>Signification des abréviations et acronymes utilisés</b>	ACGIH: American Conference of Industrial Hygienists CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS) DNEL: Dose dérivée sans effet . CED: Code du catalogue européen de déchet LOAEC: Lowest Observed Adverse Effect Concentration MAK: Limites nationales d'exposition professionnelle. NOAEC No Observed Adverse Effect Concentration NOAEL: Dose sans effet toxique observé . OECD: Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) OEL: Limites d'exposition professionnelle OSHA: Occupational Safety and Health Administration (USA) PEC: Concentration de l'exposition prévue . PEL: limite d'exposition autorisée PNEC: La concentration prévisible sans effet . STEL: limite d'exposition à court terme TLV: Threshold limit value (Valeurs limites seuil) TWA: pondérée dans le temps OMoD: Ordonnance sur les mouvements de déchets (SR 814.610) VOC/COV: Contenu en composés organiques volatils (COV) WEL: limite d'exposition professionnelle (VLE)
<b>Procédure de classification</b>	Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.
<b>Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3</b>	Aucun(e).
<b>Mode d'emploi</b>	N'utiliser qu'en accord avec nos recommandations.
<b>Clause de non-responsabilité</b>	Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.